

par Anthony McKENNA

Il y a un paradoxe dans l'histoire de la Faculté de Médecine au XVII^e siècle. D'une part, les médecins restent suspects d'incroyance : *Ubi très medici, duo athei* ; ils sont héritiers des philosophes païens (Hippocrate, Galien) ; ils ont le goût des explications physiologiques, ce qui peut entraîner leur scepticisme à l'égard des miracles, des possessions et de l'existence même de l'âme. Ils semblent parfois avoir leur doctrine à part, telle la *Religio Medici* de Thomas Browne (composée en 1635). R. Pintard cite quelques exemples choquants d'incroyance brutale. Guillaume Lamy et Abraham Gaultier donneront bientôt à cette incroyance une expression philosophique (1).

On constate, d'autre part, l'extrême conservatisme de la Faculté de Paris, qui s'exprime dans la défense agressive de l'orthodoxie médicale et de ses propres prérogatives. Guy Patin incarne cette tradition à la fois par sa résistance aux nouvelles découvertes et par sa lutte acharnée contre les innovations sociales de Théophraste Renaudot. Ce conservatisme a été secoué par les progrès scientifiques (découverte de la circulation du sang, perfectionnement du microscope) ainsi que par les grandes querelles autour de l'humorisme et de l'antimoine (2).

Quelle est la pertinence de ces querelles pour l'histoire de la médecine à Port-Royal ? On sait que Théophraste Renaudot, médecin de la Faculté de Montpellier, avait tenté d'établir, avec l'aide de ses fils Isaac et Eusèbe, un service de médecine gratuite en faveur des pauvres à Paris (3). La Faculté de Médecine de Paris lui fit un procès, qu'elle gagna. Elle maintint néanmoins sa rancune à l'égard des fils Renaudot dont l'entrée à la Faculté ne fut obtenue que par décret du Parlement en 1648.

En 1653, Eusèbe Renaudot prit part avec éclat à la querelle de l'antimoine en publiant deux textes distincts : *L'Antimoine justifié* et *L'Antimoine triomphant*. Surtout, remarquons que ces véritables manifestes, publiés ensemble et dédiés à Guénaut, furent précédés d'une Approbation datée du 26 mars 1652 et signée par 61 docteurs de la Faculté de Médecine de Paris (c'est-à-dire par environ la moitié des docteurs de la Faculté). Parmi ceux-ci nous trouvons Jean Hamon (4). Le manifeste de Renaudot lui attira aussitôt une réponse de la part de Perreau, intitulée *Le Rabat-Joie de l'antimoine triomphant* : ce titre annonce celui d'un écrit célèbre du Père Annat (1655) (5). Ainsi, en 1653 nous assistons aux péripéties d'une querelle médicale qui précède de peu et qui préfigure la querelle autour du miracle de la Sainte-Epine. Or, Renaudot est précisément l'un des médecins traitants de Marguerite Périer, la miraculée, et il signera la première attestation du miracle le 14 avril 1656.

Quant à Guénaut, c'est un ancien : il fut reçu docteur en médecine en 1612 et devint successivement médecin du prince de Condé, du duc d'Orléans et de la reine ; il triompha en 1658 de la fièvre typhoïde dont souffre le roi au moyen de l'antimoine, et il devient dès lors le médecin du roi, le premier médecin du royaume (6). Or, en 1655 Saint-Gilles raconte la guérison miraculeuse opérée sur une pensionnaire écossaise à Port-Royal de Paris nommée Hélène MacCarthy, fille de Lord Muskerry : il signale que la pensionnaire fut soignée par Jean Hamon, par Isaac Renaudot et par le célèbre Guénaut (7).

Ceux qui partagèrent la responsabilité médicale à Port-Royal furent donc des personnages fort connus, controversés même, et ils prirent une part active dans les grandes querelles médicales qui secouaient alors la Faculté de Paris.

Dans cette perspective Jean Hamon constitue l'exemple d'un médecin chrétien, ou plutôt d'un chrétien qui a accepté par soumission de se faire médecin. Sa conception de la médecine se fonde sur la notion de *figure* (8) : le corps est la figure de l'esprit, et la vérité médicale n'est que la figure d'une vérité spirituelle. Il se compare volontiers à saint-Luc : *Lucas bis medicus*, médecin du corps et de l'âme. Il pose comme principe : « Nous ne nous portons bien et nous ne sommes malades que parce que Dieu le veut » ; la maladie et la douleur sont donc une pénitence. Cette conception peut être comparée à celle de

Pascal dans sa *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies*.

Nous tenterons d'esquisser ici la vie de Jean Hamon, mais nous restons sensible à l'avertissement de sa propre *Relation* : « Une vie plus ample et plus travaillée par quelqu'auteur n'aurait pas l'avantage de faire connaître, comme le fait cette *Relation*, les sentiments de piété et les vues secrètes qui le portaient à Dieu dans les choses les plus communes et les plus simples (9). »

Jean Lesaulnier a raconté la naissance de Jean Hamon le 2 janvier 1618 à Cherbourg. Nous savons que son oncle Pierre Hommest fut docteur de médecine à Paris. Jean Hamon avait une sœur dont la fille deviendra religieuse à Port-Royal et dont l'un des fils (Draqueville) deviendra médecin de M^{ce} de Lesdiguières. Le jeune Hamon fréquenta le collège de Valognes et partit pour Paris (sans doute vers 1638) (10) pour poursuivre ses études — très probablement au collège d'Harcourt. En 1642 il se présente à la Faculté de Médecine où il fait de brillantes études ; en 1644 il est « paranymphe » de la licence de médecine ; en 1645 il est choisi pour prononcer l'oraison funèbre de M. Amelot, ancien doyen de la Faculté ; il soutient ses thèses sous la présidence de Nicolas Brayer et, le 10 décembre 1646, il est reçu docteur en médecine. Cette cérémonie est présidée par Jean Piètre. Un mois plus tard, le 10 janvier 1647, Hamon préside à la thèse quodlibétaire d'A.-J. de Mauvillain (le futur médecin de Molière) (11) et obtient le titre de Docteur-Régent.

Jean Hamon pratique alors la médecine à Paris, et il semble que vers 1648 il ait été le médecin de la famille de Harlay, dont les liens avec Port-Royal de Paris sont importants. Une tradition veut même que Hamon ait été le précepteur d'Achille III de Harlay, le futur Premier Président du Parlement de Paris (12). C'est sans doute aussi vers cette date que M. Hallier, docteur de Sorbonne et futur évêque de Cavaillon, tenta de diriger Hamon vers la prêtrise (13). Nous savons, en tout cas, que Hamon fut établi alors dans la paroisse de Saint-Merry où il entra très rapidement en contact avec Duhamel, curé de la paroisse. Rappelons que c'est en 1643 que le curé Hillerin s'était retiré de Saint-Merry ; on songea un moment à Desmares pour le remplacer, avant de choisir Duhamel. Parmi les disciples

d'Hillerin à Port-Royal nous comptons le médecin Victor Pallu, Saint-Gilles d'Asson et Nicolas Fontaine. Certains disciples de Duhamel iront aussi à Port-Royal : François Bouilly, Mathieu Feydeau, Jacques Lindo ; son neveu Nainvilliers figure parmi les élèves des petites écoles. A Saint-Merry, en 1648, Duhamel avait constitué une petite communauté, à laquelle Mathieu Feydeau sera amené à s'intégrer : Philippe Marcan, l'abbé de la Croix-Christ, Marchandon, Cordon, Gaudier et Saint-Yon, médecin. Puisque Saint-Yon quitte cette communauté peu après 1648, il est possible que Jean Hamon le remplace à cette date comme médecin de la paroisse de Saint-Merry (14). Nous savons que Hamon sent alors l'attrait d'une vie plus austère : il est dirigé par Duhamel qui l'incite à refuser un mariage avantageux et un petit bénéfice que lui proposait la famille de Harlay pour le détourner de son intention de se retirer du monde. Le 14 juin 1649 il prend la résolution de faire une retraite. Duhamel le met sous la direction d'Antoine Singlin à Port-Royal. Hamon songe un moment à se faire chartreux et il rend visite au prieur de Bourgfontaine, mais ce projet n'aboutit pas. En juillet 1650 il s'établit parmi les solitaires de Port-Royal des Champs, non pas comme médecin, mais comme jardinier d'abord, et ensuite comme secrétaire d'Antoine Arnauld. Cependant, la mort de Victor Pallu (le 22 mai 1650) avait laissé le monastère des Champs dépourvu : Hamon est sollicité pour prendre sa place, ce qu'il fait par esprit de soumission (15).

Remarquons aussi l'arrivée aux Champs en 1650 de Charles Deschamps des Landes, fils du Deschamps qui avait soigné Etienne Pascal à Rouen en 1643. Le fils Charles avait étudié la médecine à la Faculté de Paris. Aux Champs il devait exercer charitablement la médecine à la campagne et poursuivre ses études, sans doute sous la direction de Jean Hamon (16).

Les rapports du nouveau médecin avec les solitaires furent d'abord difficiles. Hamon était « d'un caractère ferme et agissant par principes », et son autorité fut rejetée par ceux qui étaient habitués aux manières douces et affables de Victor Pallu. Certains solitaires, comme Antoine Le Maistre, préféreraient confier leur santé aux empiriques : M. Duclos, un ami d'Arnauld d'Andilly, vantait ses pilules ; et maître Jacques, un ancien cuisinier des petites écoles à Paris et qui avait été introduit aux Champs par le duc de Luynes, recommandait ses pou-

dres. Jean Hamon remplit ses devoirs à l'intérieur de l'abbaye, mais la désaffection des solitaires lui laisse des moments de loisir dont il profite pour apprendre l'italien et l'espagnol. Au printemps 1652, déçu par ces mesquineries, il songe un moment à se retirer avec Le Pelletier des Touches et avec Akakia du Mont à l'abbaye de Saint-Cyran, mais il en est dissuadé par la Mère Angélique et par Antoine Amauld. Enfin l'intervention de Le Maistre de Sacy rétablit l'autorité de Hamon parmi les solitaires : à l'automne 1652 il reprend toutes ses activités médicales (17).

Essayons de nous faire une idée des responsabilités d'un médecin de Port-Royal à cette époque. Les premières années de Hamon aux Champs furent marquées par les bouleversements de la Fronde : les deux maisons distinctes de Paris et des Champs avaient été rétablies en 1648, et pendant la première Fronde (1648-1649) un grand nombre de pauvres gens de la région s'étaient réfugiés à Port-Royal des Champs où la Mère Angélique prodiguait des soins charitables. Après une accalmie, en avril 1652 la deuxième Fronde obligea les religieuses des Champs à se réfugier à Paris : Hamon resta avec les solitaires qui se retirèrent à Vaumurier. On connaît leurs discussions avec Sacy sur les limites de la défense légitime de Port-Royal. Après ces troubles, de nouveaux bâtiments sont inaugurés aux Champs, financés par le duc de Luynes et par Dugué de Bagnols et inaugurés dès cette année 1652. Les religieuses reviennent aux Champs l'année suivante. C'est l'époque d'une importante expansion démographique du monde de Port-Royal : en comptant toutes les religieuses, les pensionnaires, les solitaires, les maîtres et les élèves des petites écoles, les ecclésiastiques et les domestiques enfin, nous énumérons dans le monde de Port-Royal, à Paris et aux Champs, quelque 400 personnes dont Jean Hamon avait la responsabilité médicale (18). Hamon réside ordinairement aux Champs où il sera bientôt aidé par le chirurgien Raphaël Moreau (19). Isaac Renaudot était le « médecin ordinaire » du couvent de Paris, et il était accompagné par le chirurgien Etienne Guillard (20).

Aux Champs, Hamon rend visite deux fois par jour aux religieuses : il soigne aussi les solitaires et les enfants des écoles ; il se charge enfin des paysans et des pauvres des environs, et

il leur rend visite, quelle que soit la distance, à pied d'abord, et ensuite, vers la fin de sa vie, sur un âne. Pour éviter les distractions en chemin, il s'applique à lire ou à tricoter. Rappelons-nous que Hamon a accepté la charge de médecin par obéissance : il ressent un fort penchant pour la solitude et pour la méditation, et l'ascèse de sa vie quotidienne témoigne de l'attention avec laquelle il guette la moindre indulgence à l'égard de son corps : il loge dans un galetas en haut d'un bâtiment ; il couche sur un ais placé au milieu de son lit ; il ne mange qu'une fois par jour et refuse le pain blanc ; il distribue une part de sa maigre ration aux pauvres ; il assiste à matines et les sonne même ; il s'habille très pauvrement — « en paysan » — et il s'impose de longs trajets à pied et à jeûn (21).

Sa réputation était déjà fermement établie : en juillet 1653 une lettre inédite d'Antoine Singlin témoigne des efforts du cardinal de Retz pour s'attacher Hamon comme médecin personnel (22). C'est peut-être vers cette date que Hamon soigne un vieil ami de Port-Royal : Jean Callaghan, alors curé de La Cour-Cheverny (23). Hamon connut-il Pascal aux Champs ? Sacy parlait à Hamon de médecine comme à Pascal de ses lectures, affirme Fontaine dans son introduction à F « entretien » de Sacy et de Pascal, mais aucun document ne permet de confirmer ce témoignage (24).

Nous arrivons aux années critiques de l'affaire Liancourt et de la condamnation d'Antoine Amauld à la Sorbonne : les solitaires et les élèves sont momentanément dispersés fin mars 1656. Hamon s'occupe alors de Jean Racine et se retire sans doute avec lui à Vaumurier. On sait que Racine gardera un souvenir ému de ces années et témoignera à la fin de sa vie de son admiration à l'égard du médecin (25). Au même moment, à la date du 24 mars 1656, eut lieu à Paris le miracle de la Sainte-Epine. Hamon se trouva aussitôt engagé dans l'établissement des attestations qui devaient permettre l'authentification du miracle. Les premières attestations sont signées de Hamon lui-même, suivi d'Isaac et d'Eusèbe Renaudot, et de Charles Bouvard, premier médecin du Roi, et, d'autre part, des chirurgiens Pierre Cressé, Etienne Guillard et Martin Dalencé. L'animosité ancienne de Guy Patin à l'égard de la famille Renaudot et son hostilité à l'égard de Port-Royal expliquent sans doute son scepticisme devant ces témoignages. Ils seront cependant confirmés successi-

vement par un autre chirurgien nommé Jean Gellot (ou Helot), par maître François Félix, premier chirurgien du Roi, et par André Moussaint, médecin ordinaire du Roi, enfin par les chirurgiens « nommés d'office » Jean Mesnard et Jacques Le Large. Le miracle est attesté par les Grands Vicaires de Paris, conduits par Alexandre de Hodencq le nouveau vicaire général, le 22 octobre 1656. Tout au long des polémiques autour du miracle de la Sainte-Epine les médecins —et Jean Hamon en particulier— ont joué un rôle essentiel (26).

En décembre 1657, nous apercevons Hamon chez Duhamel à Paris (27), et, peu après, le 31 décembre 1657, il est chez l'abbé Le Roy à Mérentais avec Germain Vuillard, Mathieu Feydeau et Philippe Marcan. Ce dernier faisait l'objet d'une lettre de cachet et, gravement malade, il s'était réfugié chez l'abbé Le Roy. Mathieu Feydeau nous fournit ce curieux témoignage :

« M. Marcan ne guérissait point, c'est pourquoi il voulut prendre du quinquina qui n'était guère commun en ce temps-là ; pour l'y préparer, M. Hamon lui donna une pilule qu'il avait composée lui-même, nous assurant qu'elle était si douce qu'il l'aurait donnée à un enfant... (C'était) le soir du dernier jour de l'année (1657). Nous lûmes avec l'abbé Le Roy quelques endroits du livre du cardinal de Bérulle, qui parle divinement des grandeurs de Notre Seigneur Jésus-Christ. Après quoi M. Marcan s'alla coucher. Pour moi j'eus la pensée de joindre par la prière la fin de l'année au commencement de la nouvelle, et de dire les prières des agonisants pour le premier de nos amis pour qui on ne pourrait pas les dire. M. Vuillard, qui voulut aussi passer la nuit à prier, les dit aussi avec moi, et nous ne savions ni l'un ni l'autre que Dieu nous faisait prier pour M. Marcan. Le lendemain, jour de la Circoncision 1658, il (Marcan) dit la messe à 6 heures du matin. Je la dis après lui, et j'allai ensuite dans ma chambre. Il venait de prendre la pilule de M. Hamon. Il se plaignait qu'elle lui faisait bien du mal. Ce qui m'étonna, ce médecin ayant dit qu'il en donnerait autant à un enfant. Je tâchai donc de l'encourager. Il se jeta sur son lit et me dit : « Couvrez-moi, j'ai une sueur, je crois que c'est la sueur de la mort. » Cela ne pouvait entrer dans mon esprit. Je lui dis qu'il s'effrayait trop aisément. Il se leva, et fut au bassin qui était proche de la cheminée et, y étant, il me dit : « Je ne vois plus goutte. » Peu de temps après, j'entendis un petit bruit, et je le vis tomber mort sur le plancher... On fit tout ce qu'on put pour le faire revenir, mais il était mort. Je le voulus faire ouvrir, mais l'abbé Le Roy ne le voulut pas. Je le fis enterrer à Magny avec sa lettre de cachet... Il n'avait que 36 ans... mais c'était un des plus forts esprits et des meilleurs théologiens de la Faculté... (28).

S'agit-il d'un empoisonnement par l'arsenic (c'est-à-dire par l'antimoine) ? Nous laisserons les lecteurs compétents en décider.

Pendant toutes ces années, et malgré les lourdes responsabilités qui étaient les siennes à Port-Royal, Jean Hamon présidait des soutenances de thèse à la Faculté de Paris. Les sujets choisis témoignent de son goût pour le thème de la *figure*. Godefroy Hermant cite une de ces thèses intitulée *An actio sine spiritu* dans laquelle Hamon aurait traité énigmatiquement de la grâce sous des expressions de la médecine (29).

Le 30 avril 1661, la visite aux Champs des commissaires et du lieutenant-civil Dreux d'Aubray annonce la destruction définitive des écoles, le renvoi des solitaires, la sortie des pensionnaires et des novices, l'enlèvement et l'exil de douze sœurs : c'est l'époque de la grande persécution pendant laquelle Hamon va jouer un rôle primordial, sur le plan de la médecine corporelle, bien sûr, mais aussi sur le plan de la vie spirituelle des religieuses. Il est autorisé à rester aux Champs et il servira d'intermédiaire entre Antoine Arnauld et Antoine Singlin qui sont obligés de se cacher. Depuis quelque temps déjà et dans l'intention de constituer un « monument » qui témoignerait contre lui au cas où il viendrait à faillir, Hamon avait commencé à écrire et il y fut encouragé par ses amis. Il explique dans sa *Relation* comment l'inspiration lui est venue pour son *Explication du Cantique des Cantiques* lors d'une méditation dans l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas (dont le curé Louis Marcel était un ami de Port-Royal) (30). On trouve dans les correspondances d'Arnauld et de Sacy des commentaires sur les ouvrages de Hamon qui seront publiés par les soins de Nicole et ensuite de Pontchâteau (ce dernier ayant consulté Néercassel sur certains textes) à partir de 1671 (31). Au moment de la persécution, Hamon fait un effort encore plus intense de mortification, en se dépouillant des objets auxquels il pense avoir trop d'attachement : une Bible qu'on lui avait donnée, une relique de la vraie Croix qui lui avait été donnée par la famille Bellière, une image pieuse et un portrait de saint Charles donnés par Duhamel (32). C'est dans un extrême dénuement et dans un esprit d'extrême humilité qu'il aborde ses nouvelles responsabilités auprès des religieuses pendant la persécution.

En 1664 une nouvelle étape est franchie : la persécution se transforme en captivité. La visite de Péréfixe à Port-Royal est

suivie, le 28 novembre 1664, par celle d'un officier avec l'ordre d'expulser tous ceux qui vivent autour de la maison des Champs, solitaires et ecclésiastiques. Dans des circonstances rocambolesques Hamon échappe de justesse à la lettre de cachet et il va se réfugier à Paris — sans doute chez le marquis de Sévigné (proche de Port-Royal de Paris) avec Antoine Giroust (33). Sous ic nom de Jean Le Normand, dit-on, il réussit à maintenir une correspondance avec la Mère Angélique de Saint-Jean. Pendant son absence, M. Renaud, médecin de Paris, est envoyé aux Champs selon les ordres de l'archevêque ; le vicaire de Saint-Médard arrive aux Champs comme confesseur des religieuses.

L'exil de Hamon dura neuf mois. Le 3 juillet 1665 la réunion aux Champs de toutes les religieuses refusant de signer le Formulaire met en évidence le besoin d'un médecin résident : Hamon est autorisé à revenir aux Champs le 26 août 1665. Il y trouve 73 religieuses de chœur et 12 converses.

Les historiens de Port-Royal ont raconté les conditions difficiles de la captivité : la défense de communiquer avec l'extérieur ; les vexations exercées à l'égard des religieuses et de Hamon lui-même dont tous les déplacements sont étroitement surveillés. Les nombreuses maladies des religieuses en 1666 témoignent de la dureté de cette vie enfermée : une forte pression physique et psychologique est exercée par les gardes dans l'espoir de faire céder les religieuses sur la signature. Hamon réussit néanmoins à maintenir une correspondance avec Sacy et Fontaine embastillés, et c'est avec l'approbation de Sacy qu'il joue auprès des religieuses le double rôle de médecin des corps et de directeur des consciences. C'est Hamon qui sert la messe pendant la captivité et il obtiendra officiellement l'emploi de sacristain (34). De cette époque datent ses nombreux écrits pour guider les religieuses pendant la persécution, en particulier en ce qui concerne la privation des sacrements (35). En juillet 1668 le rôle de Hamon est dénoncé auprès de l'archevêché de Paris par un garçon appelé Maria qui avait été soigné à Port-Royal des Champs (36). Mais la captivité tirait à sa fin : le 8 octobre 1668 la Paix de l'Eglise rend un peu plus de liberté à Hamon qui n'était pas sorti des Champs sans être accompagné par des gardes depuis plusieurs années. L'arrêt de partage des deux maisons de Paris et des Champs date du 7 juin 1669 ; il sera confirmé par Bulle en 1671.

Nous ne possédons que quelques rares témoignages sur les dernières années de la vie de Hamon. Nous savons qu'il fut assisté par Nicolas Brayer lors de la dernière maladie d'Arnauld d'Andilly qui mourut le 27 septembre 1674 (37). L'année suivante il fit avec un Pascalin, le marquis de Troisville, le voyage d'Alet pour soigner Nicolas Pavillon (38). C'est peut-être au retour de ce voyage qu'il composa sa *Relation* où il annonce son intention d'imiter les *Confessions* de saint Augustin. Pendant l'été 1677 il se rend à La Trappe où Rancé est souffrant, mais l'abbé refuse par principe les soins et Hamon doit repartir : il passe par Saint-Martin-des-Tours, par l'abbaye de Saint-Cyran et par Clairvaux avant de regagner Port-Royal des Champs (39). En avril 1679 il collabore avec Denis Dodart et Noël Vallant pour soigner M^{me} de Longueville, mais Hamon lui-même souffre d'un « crachement de sang avec toux » et il est obligé de s'en retourner aux Champs (40). On sait que la mort de M^{me} de Longueville (le 15 avril 1679) mit fin au sursis de la persécution : dès le 31 mai 1679 les ecclésiastiques et les personnes laïques sont obligés de repartir. Hamon est autorisé à rester aux Champs avec quelques rares domestiques. A Pâques 1680 le *Journal de Port-Royal* signale que Hamon porta le dais avec Charles Duchemin, François Jenkins et un certain Braqueville : il s'agit sans doute de son neveu Draqueville (41). En 1682 il subit une attaque d'apoplexie : Nicolas Le Tourneux lui donne l'extrême-onction et les religieuses font un vœu pour sa guérison (42). Il se rétablit, et l'année suivante il est consulté par L.-A. Bocquillot qui restera aux Champs pour se charger de l'instruction des domestiques du dehors (43). A la fin de l'année, il assiste à la dernière maladie de Sacy à Pomponne (44). A partir de 1685 nous savons qu'il est en correspondance avec Néercassel, qui lui envoie son *Amor Penitens*, et avec Pontchâteau qui s'était retiré à Orval (45). Tout à fait à la fin de sa vie, l'attitude de Hamon auprès de Nicolas Thiboust nous semble caractéristique :

M. Thiboust avait toujours gardé le maigre à Port-Royal ; lorsqu'il était près de la mort les religieuses lui donnèrent de la soupe à la viande avec des pois : M. Hamon dit que M. Thiboust avait le mérite du maigre et les religieuses celui de la charité (46).

A la demande de son ami Denis Dodart, il préside le 30 janvier 1687 la thèse de son fils Jean-Baptiste Dodart (47). Hamon reste une semaine à Paris, surtout chez Dodart ; il rend

aussi visite à Achille III de Harlay, rue de l'Université. Le 4 février il revient à pied aux Champs par Versailles. Il attrape froid pendant ce voyage, mais ne renonce ni à reprendre son travail de médecin ni au jeûne de Carême. Le 13 février il est pris de frissons. Denis Dodart arrive aux Champs pour le soigner ; le 21 février eut lieu une nouvelle consultation avec l'aide de M. Moreau, médecin de Madame la Dauphine, qui appela aussi M. Léger, médecin de la famille Colbert et M. Draqueville, médecin de M^{ro} de Lesdiguières, le neveu de Hamon. Le cas est désespéré. Eustace lui donne l'extrême onction et le viatique. Denis Dodart nous raconte ses derniers moments : Hamon répétait souvent « Quelle folie ! » :

Je crus que c'était une suite de ce que je lui avais ouï dire en une infinité de rencontres à propos de mille bagatelles qui remplissent le vide prodigieux de la vie des hommes, d'attachement à cette vie si courte, si périlleuse et si misérable, à des passions horribles pour des choses pernicieuses, et de l'horrible indifférence pour la seule chose importante et nécessaire. Car il est vrai qu'il disait dans la vue de tout ce renversement effroyable qui compose le cours de la vie humaine, avec une force qu'on ne peut représenter à ceux qui ne l'ont pas connu : « Monsieur, quand je considère tout cela dans les autres et dans moi-même... je ne sais où me mettre ; dans la vérité *nous sommes fols !* (48). »

Il exigea qu'on le laissât seul et chacun se retira. Mais au moindre bruit il disait tout haut et distinctement : « Silence ! » Il n'interrompit lui-même ce silence que pour répéter plusieurs fois avec beaucoup de paix et de gravité ces paroles : « Jesu Maria » et d'autre fois : « Amen, veni Domine Jesu ». Jean Hamon mourut à 8 heures du soir le samedi 22 février 1687. Le lendemain il fut enterré dans le cimetière du dehors où il devait être rejoint par Jean Racine et par Charles Duchemin qui tenaient l'un et l'autre à reposer auprès du grand médecin de Port-Royal.

La sécheresse de cette brève esquisse chronologique de la vie de Jean Hamon ne saurait rendre justice à un homme qui fut pendant quelque quarante ans le témoin de la vie de Port-Royal, et dont tous ses amis admirent l'intensité de la vie intérieure.

NOTES

- (1) Cf. R. Pintard, *Le Libertinage érudit...*, P., 1943, p. 80-83.
- (2) Cf. M. Raynaud, *Les Médecins au temps de Molière*, P., 1862 ; A. Corlieu, *L'Ancienne Faculté de Médecine de Paris*, P., 1877 ; P.-E. Le Maguet, *Le Monde médical parisien sous le Grand Roi, suivi du Portefeuille de Vallant...*, P., 1899 ; H.M. Soloman, *Public welfare, science and propaganda in 17th century France : the innovations of Théophraste Renaudot*, Princeton, 1972, chap. 6 ; E. Labrousse et A. Soman, « La querelle de l'antimoine : Guy Patin sur la sellette », in *Histoire, Economie et Société*, 1986.
- (3) Cf. M. Raynaud, *op. cit.*, chap. V ; A. Corlieu, *op. cit.*, p. 202 ; H.M. Soloman, *op. cit.*, chap. VI ; P.A. Jannini, « La médecine dans les *Conférences publiques* de Renaudot », in *Marseille*, 95, 1973.
- (4) E. Renaudot, *L'Antimoine justifié et l'antimoine triomphant ou Discours apologétique faisant voir que la poudre et le vin émétique et les autres remèdes tirés de l'antimoine ne sont point vénéneux, mais souverains pour guérir la plupart des maladies qui y sont exactement expliquées, avec leurs préparations les plus curieuses tant de la Pharmacie que de la Chimie*, P., Jean Henault, 1653 (B.N. cote Te 151 85), avec approbation de l'utilisation de l'antimoine « avec beaucoup de prudence et de discrétion » datée du 26 mars 1652 et signée de 61 docteurs dont G. Guénaut, Akakia, Jean Hamon, I. Renaudot, E. Renaudot, Mauvillain.
- (5) Le Père François Annat, s.j., *Rabat-Joye des Jansénistes, ou Observations nécessaires sur ce qu'on dit estre arrivé au Port-Royal au sujet de la Sainte Epine, par un docteur de l'Eglise catholique*, s.l., 1656.
- (6) M. Raynaud, *op. cit.*, p. 140 sqq.
- (7) *Le Journal de M. de Saint-Gilles*, éd. E. Jovy, 1936, p. 29 : 12.7.1655 ; Hélène MacCarthy est la nièce de Lady Hamilton dont le fils écrira les *Mémoires de Grammont* (1713).
- (8) Cf. J. Hamon, *Recueil de Lettres et Opuscules*, Amst., 1734, lettre 5 p. 30, 8 p. 42, 44 p. 239, etc. ; voir aussi l'Épitaphe de Jean Hamon par Denis Dodart, in *Nécrologe...*, Amst., 1723, p. 99.
- (9) *Relation de plusieurs circonstances de la vie de M Hamon faite par lui-même*, s.l., 1734, Avertissement.
- (10) Cf. C. Le Charpentier, *Un Médecin mystique au 17^e siècle : Monsieur Hamon, médecin et solitaire de Port-Royal*, Mamers, 1924. Cette date est acquise par le calcul que selon les statuts de la Faculté la maîtrise en lettres était nécessaire pour l'inscription aux études de médecine ; comme le précise H.M. Soloman, *op. cit.*, la maîtrise pouvait être obtenue en 4 ans à Paris ou en 8 ans en province.
- (11) Sur les études de Hamon, voir surtout C. Le Charpentier, *op. cit.* ; parmi les médecins amis de Hamon, Nicolas Brayer et Guénaut sont des quatre médecins qui soigneront Mazarin pendant sa dernière maladie et qui figureront sous des noms parodiques dans *Le Malade Imaginaire* de Molière (1673).

(12) Achille III de Harlay (1639-1712) fut fils d'Achille II de Harlay et de Jeanne-Marie de Bellière ; il deviendra Premier Président du Parlement de Paris et il épousera la fille du Président de Lamoignon. Cf. Fr. Delforge, *Les Petites Ecoles de Port-Royal*, P., 1985 ; E. Pilastre, *Achille III de Harlay...*, P., 1904 ; Sorbonne ms 766, note manuscrite à la fin du *Récit de la dernière maladie de M. Hamon par M. Dodart*.

(13) Vigneul-Marville, *Mélanges de littérature et d'histoire*, Rouen, 1700, éd. 1713, p. 330 ; sur Fr. Hallier, voir Y. Poutet, « Les Docteurs de Sorbonne et leurs options théologiques au 17^e siècle », in *Divus Thomas*, 1978.

(14) Sur Hillerin, Duhamel et la paroisse de Saint-Merry, voir J. Mesnard, *Pascal et les Roannez*, P., 1965, p. 109 *sqq.* ; (S.-M. Treuvé), *Histoire de M. Duhamel*, s.l.n.d. ; J. Besoigne, *Histoire de l'Abbaye de Port-Royal, Cologne, 1752-53*, v. p. 168-169 ; (P. Guilbert), *Mémoires historiques et chronologiques...*, Utrecht, 1755-56, II, p. 426 ; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Index ; *Le Journal de M. de Saint-Gilles*, éd. E. Jovy, 1936, p. 1-2 ; Sur les sermons de Desmares à Saint-Merry, voir *Vies intéressantes et édifiantes...*, s.l., 1750-52, I p. 483 ; sur la réaction de Hamon au moment de la signature du Formulaire par Duhamel en 1661, voir G. Hermant, *Mémoires*, éd. A. Gazier, P., 1905-10, v. p. 125-127.

(15) Cf. *Nécrologe*, 1723, p. 95 ; J. Hamon, *Relation...*, 1734 ; J. Besoigne, *op. cit.*, IV, p. 245 ; Clémencet, *Histoire générale de Port-Royal*, Amst., 1755-57, VIII, p. 129.

(16) *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1740, p. 218.

(17) N. Fontaine, *Mémoires...*, Utrecht, 1736, II, p. 41-47 ; J. Besoigne, *op. cit.*, IV, p. 255, 287-288 ; J. Hamon, *Relation*, 1734 ; G. Delassault, *I. Le Maître de Sacy...*, P., 1957, p. 43 ; pour des précisions sur maître Jacques, cf. P. Thomas du Fossé, *Mémoires...*, éd. Bouquet, 1876, I, p. 189 ; pour l'attitude d'Antoine Le Maître, cf. *ibid.*, II, p. 22.

(18) J. Besoigne, *op. cit.*, I, p. 394 ; *Histoire des persécutions des religieuses de Port-Royal écrite par elles-mêmes*, Villefranche, 1753, p. XI *sqq.* ; W.R. Newton, *Etude sociologique sur le monde de Port-Royal*, Ph. D. dissert., 1974, p. 179.

(19) Raphaël Moreau arrive aux Champs en 1644 et il y travaille comme chirurgien avec le médecin Victor Pallu ; en 1659 il retourne dans le monde ; en 1668 il revient et meurt aux Champs. Cf. *Nécrologe*, 1723, p. 148 ; J. Besoigne, *op. cit.*, II, p. 409, IV, p. 45 *sqq.* ; Saint-Gilles, *loc. cit.*, p. 77, 39

(20) Etienne Guillard (mort en 1670) était maître-chirurgien de Paris ; il était marié avec Catherine Gressier (morte en 1679) ; leur fille, pensionnaire à Port-Royal, est morte en 1653 ; Etienne Guillard continue à servir Port-Royal gratuitement pendant plusieurs années après cette date cf. *Nécrologe*, 1723, p. 381 ; *Supplément au Nécrologe*, 1735, p. 638.

(21) Sur l'ascèse de Jean Hamon, voir *Nécrologe*, 1723, p. 97 ; *Recueil de Lettres... de M. Hamon*, 1734, lettre 52 p. 299, et vol. I, p. 407 ; P. Thomas du Fossé, *op. cit.*, éd. Bouquet, I, p. 212-214 (éd. 1739, p. 110-111) ; N. Fontaine, *op. cit.*, I, p. 559-565 ; A. Amauld, *Œuvres*, P.-Lausanne, 1775-83, vol. XXVI, pièce 4.

(22) C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. 27 : lettre inédite d'Antoine Singlin à la Mère Agnès.

(23) R. Clark, *Strangers and Sojourners at Port-Royal*, Cambridge, 1932, p. 33 ; *Supplément au Nécrologe*, 1735, p. 626.

(24) *L'Entretien de Pascal et de Sacy*, éd. P. Courcelle, P., 160, p. 11.

(25) J. Besoigne, *op. cit.*, IV, p. 387 ; Sainte-Beuve, *op. cit.*, éd. Pléiade, II, p. 798, III, p. 597 ; Fr. Delforge, *op. cit.*, p. 258 et notre article « Les petites écoles de Port-Royal », in *Chroniques de Port-Royal*, 24, 1975, note 115.

(26) T. Shiokawa, *Pascal et les Miracles*, P., 1977, chap. 3 ; J. Besoigne, *op. cit.*, IV, p. 388 ; *Mémoires...*, Utrecht, 1740, pièce XI p. 281 ; G. Hermant, *op. cit.*, III, p. 186-188 ; sur Ch Bouvard, voir J. Besoigne, *op. cit.*, I, p. 140 ; sur Guy Patin, voir Sainte-Beuve, *op. cit.*, II, p. 181 ; G. Patin, *Nouvelles Lettres...*, La Haye, 1718, II, p. 206 ; *Mémoires...*, Utrecht, 1740, p. 288.

(27) G. Delassault, *Choix de lettres inédites de LA. Le Maistre de Sacy*, P., 1959, p. 43.

(28) M. Feydeau, *Mémoires inédits*, éd. E. Jovy, Vitry-le-François, 1905, p. 86-87 ; G. Hermant, *op. cit.*, III, p. 496-498, IV, p. 1-2 ; *Supplément au Nécrologe*, 1735, p. 294 ; R. Clark, *Lettres de G. Vuillart à M. Louis de Préfontaine*, Genève-Lille, 1951 ; C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. ix, xiii, 125-127. — Nous corrigeons l'erreur d'E. Jovy sur le nom de la victime. — Sur d'autres traitements prescrits par J. Hamon et conservés par N. Valant dans son *Portefeuille*, voir B.N. f.fr. 17052 f° 108, 17054 f° 364 ; G. Hermant, *op. cit.*, V, p. 215.

(29) G. Hermant, *op. cit.*, IV, p. 544 ; G. Delassault, *op. cit.*, 1959, p. 61.

(30) J. Besoigne, *op. cit.*, I, p. 410411, 532, IV, p. 519 ; G. Hermant, *op. cit.*, VI, p. 162-166, 261, 458. — Sur la position de Hamon dans l'affaire du Formulaire, voir G. Delassault, *op. cit.*, 1959, p. 92, 106, et le jugement de L. Cognet, article *Jean Hamon*, in *Dictionnaire de Spiritualité*, 1959, colonne 67.

(31) Sur les ouvrages de Hamon, voir sa *Relation*, 1734 ; P. Nicole, *Nouvelles lettres*, 1767, p. 348 ; A. Arnauld, *Correspondance* du 13.3.1689 et du 2.6.1689, in *Œuvres*, P.-Lausanne, 1775-83 ; J. Besoigne, *op. cit.*, V, p. 262 ; G. Delassault, *op. cit.*, 1959, p. 226, 253, 296, 333, et *Le Maistre de Sacy et son temps*, P., 1957, p. 165.

(32) J. Hamon, *Relation*, 1734 ; C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. 34.

(33) J. Hamon, *Relation*, 1734 ; J. Besoigne, *op. cit.*, II, p. 9 sqq., 281-284 ; Cl. Lancelot à A. Arnauld, le 11.12.1664 ; J. Hamon à Luzancy, le 3.12.1664, in *Histoire des Persécutions...*, 1753, II, p. 4-5 ; Clémencet, *op. cit.*, V, p. 207 ; Sainte-Beuve, *op. cit.*, II, p. 701, 753 ; C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. 35-37.

(34) *Nécrologe*, 1723, p. 98 ; *Vies intéressantes...*, 1750-52, IV, p. 219-307 ; J. Besoigne, *op. cit.*, II, p. 263, 284, 305-306, 334, 344-345, 375-376, IV, p. 264 ; Clémencet, *op. cit.*, V, p. 474-76 ; C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. 43 ; G. Delassault, *op. cit.*, 1959, p. 92 (du 11.7.1664) et 106 (du 28.9.1664).

(35) Sorbonne mss 766 et 767 ; *Écrit touchant l'excommunication, composé par M. Hamon, vers l'année 1665, à l'occasion des troubles excités dans l'Eglise par rapport au Formulaire*, in *Nécrologe*, 1723 ; *Recueil de lettres et d'opuscules de M. Hamon*, Amst., 1734 ; *Vies intéressantes...*, 1750-52, I, p. 334 sqq ; J. Besoigne, *op. cit.*, I, p. 579, II, p. 70 ; G. Delassault, *op. cit.*, 1959, p. 226 253, 296.

(36) P. Guilbert, *op. cit.*, II, p. 212 ; C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. 42.

(37) Sur l'amitié entre J. Hamon et Nicolas Brayer, voir R. Clark, *op. cit.*, 1951, p. 138, 196-197.

(38) Cl. Lancelot, *Vie des Quatre Evêques*, Cologne, 1756, I, p. 201.

(39) Dubois, *Histoire de l'Abbé de Rancé*, P., 1866, I, p. 585.

(40) P.-E. Le Maguet, *op. cit.*, p. 515 ; C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. 59.

(41) B.N. f.fr. 17779, cité par R. Clark, *op. cit.*, 1932, p. 25.

(42) B.N. f.fr. 17779 ; Clémencet, *op. cit.*, VII, p. 455 ; C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. 60.

(43) J. Besoigne, *op. cit.*, V, p. 120-122.

(44) *Vies intéressantes...*, 1750-52, IV : lettre de Hamon sur la mort de Sacy ; C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. 60 ; G. Delassault, *op. cit.*, 1959, p. 372.

(45) B. Neveu, *S.-J. du Cambout de P ont château...*, P., (1970), p. 290-291, 301, 330, 360 ; E. Jacques, *Les Années d'exil d'A. Arnauld...*, Louvain, 1976, p. 213, 235, 372.

(46) *Vies intéressantes...*, 1750-52, I, p. 386-387.

(47) Sorbonne, ms 766 f° 289 : *Récit* (autographe) de la dernière maladie de M. Hamon par M. Dodart ; C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. 63.

(48) *Ibid.* ; voir les lettres sur la mort de Hamon : Pontchâteau à E. Ruth d'Ans, le 25.2.1687 ; Rancé à M^{no} de Vertus, le 2.3.1687 ; A. Arnault à M^{no} de Fontpertuis, le 5.3.1687 ; Eustace à un ami de Beauvais (Bastille ms 10487), citée par C. Gazier, *Ces Messieurs de Port-Royal*, P., 1932, p. 195 ; Sainte-Beuve, *op. cit.*, II, p. 797n, III, p. 875 ; C. Le Charpentier, *op. cit.*, p. 71.

Note sur quelques médecins à Port-Royal

Un grand nombre de médecins jouent un rôle plus ou moins important dans l'histoire de Port-Royal. Il n'est peut-être pas sans intérêt de réunir les allusions à quelques-uns d'entre eux que nous avons rencontrés au cours de notre étude sur Jean Hamon. — Sur les soins médicaux prodigués par la Mère Angélique aux pauvres des environs pendant la Fronde, voir J. Besoigne, I, p. 58-59 ; sur M. Charles et M. Bouvard à P.-R. en 1627, voir *ibid.*, I, p. 140 ; Bouvard sera le premier médecin de Louis XIII, voir H.M. Soloman, *op. cit.*, et P.-E. Le Maguet *op. cit.* ; Guérin est le médecin de Saint-Cyran à sa mort (1643), J. Besoigne, III, p. 455 ; Victor Pallu se retire aux Champs en octobre 1643, J. Besoigne, IV, p. 7, et C. Le Charpentier, Appendice 2 ; Raphaël Moreau arrive aux Champs en 1644, J. Besoigne, IV, p. 45 ; sur la famille Akakia, voir P. Bayle, *Dictionnaire*, article Akakia, J. Besoigne, IV, p. 218-220, et W.R. Newton, p. 295 *sqq.* ; M. de Saint-Yon fait partie de la communauté établie par Duhamel à Saint-Merry vers 1648, J. Besoigne, V, p. 168-169 ; Jean Hamon s'établit dans la paroisse de Saint-Merry vers cette date, voir *supra* n. 14 ; Charles Deschamps des Landes arrive à P.-R. en 1650, *Mémoires...*, Utrecht, 1740, p. 218 ; sur les « empiriques » de P.-R., M. Duclou et maître Jacques, voir *supra* n. 17 ; sur les médecins et sur les chirurgiens qui ont signé les attestations du miracle de la Sainte-Epine en 1656, voir *supra* n. 26 ; les médecins traitants de Marguerite Périer sont M. de Châtillon, spécialiste des opérations des yeux, J. Hamon, Eusèbe et Isaac Renaudot, et les chirurgiens Dalencé, Cressé, Guillard, Bienaise, voir Saint-Gilles, éd. citée, p. 170 ; sur Guénaud et Renaudot à P.-R., voir *supra* n. 7 ; M. Isoré est médecin à P.-R. en 1656, voir G. Hermant, III, p. 464 ; sur Tolet, chirurgien à Paris, voir J. Besoigne, I, p. 257 ; sur M. Moreau, chirurgien aux Champs, mort en 1668, voir J. Besoigne, II, p. 409 ; sur Van Mol, médecin de la Faculté de Montpellier et médecin du Roi sur les galères, qui fait une brève retraite à P.-R., voir J. Besoigne, III, p. 95, V, p. 7, 16 ; *Nécrologie*, 1723, p. 198 ; *Supplément*, 1735, p. 614 ; sur Nicolas Brayer, voir M. Raynaud, p. 136, 140], sur Noël Vallant voir A. Crussaire, *Un médecin au 17^e siècle : N. Vallant...*, P., 1910, et P.-E. Le Maguet, *op. cit.* ; sur Antoine Menjot, voir E. Jovy, 1914, et N. Ivanoff, *Le Salon de M^m de Sablé*, P., 1927 ; sur Denis Dodart, médecin de la princesse de Conti, collègue et ami de J. Hamon, voir C. Le Charpentier, Appendice 3 ; sur Philippe Hecquet, médecin de M^{no} de Vertus, voir J. Roger, *Ph. Hecquet, Dr- Régent...*, P., 1889, et C. Le Charpentier, Appendice 4 ; sur Draqueville, médecin de M^m de Lesdiguières et neveu de J. Hamon, voir *supra* et dans ce même recueil l'article de J. Lesaulnier ; M. Guerbois est médecin au Mesnil en 1687, C. Le Charpentier, p. 60 ; M. Léger est médecin des Colbert en 1687, *ibid.*, ; sur le médecin Bouchard en Normandie, auprès de Pierre Thomas du Fossé, en 1666, voir J. Besoigne, IV, p. 315-316 ; sur M. Renaud qui remplace Hamon à P.-R. pendant son exil en 1664, voir J. Besoigne, II, p. 281-284 ; sur Mersenne à P.-R. après la mort de J. Hamon en 1687, voir J. Besoigne, II, p. 588 ; enfin sur Ph.I. Save à Orval, voir Quesnel à Schort, le 6.11.1706, éd. Le Roy, 1900, II, p. 272-274 ; *Supplément*, 1735, p. 586 ; E. Jacques, 1976, p. 423.